



# FORMATION SUR MESURE

## Plan de formation

1,4 UEC

*Gestion des risques : la prévention avant tout  
(FM-CIVIL-102)*

---

### Description

La formation vise à préparer les organisations à faire face, en termes de prévention, aux risques issus d'un élément naturel ou anthropique de l'aménagement du territoire. Elle vise également à mettre en place les conditions d'échange et de partenariat entre les différents intervenants dans l'identification des risques et des éléments de vulnérabilité.

### Contenu

1. La planification stratégique versus les risques
  - 1.1. Les résultats de l'analyse des risques
  - 1.2. Élaboration de la stratégie de gestion des risques - Plan de gestion des risques
    - Fixation des priorités
    - Identification des mesures de traitement des risques
    - Fixation des programmes reliés au traitement des risques
    - Identification des projets reliés aux programmes
2. La mise en œuvre du plan de gestion des risques - Plan d'action
  - 2.1. La contribution de l'organisation et les partenaires
    - Qui fait quoi?
  - 2.2. Les structures et les processus
    - Comment s'organise-t-on pour le faire?
  - 2.3. Les résultats recherchés et l'échéancier
    - Quels seront les résultats et dans combien de temps?
  - 2.4. Les budgets et le financement
    - Quel est le coût et comment le paie-t-on?
3. Le suivi, la rétroaction et le maintien du plan de gestion des risques : est-ce que ça fonctionne et comment l'améliore-t-on?
4. Présentation de plans de gestion des risques par des intervenants du milieu
  - La gestion des risques de mouvement de sol
  - La gestion des risques d'inondation
  - La gestion des risques d'incendie
5. Élaboration d'un plan de gestion des risques à l'aide d'un exemple et d'une situation déterminée (en groupe)
  - Élaboration du plan de gestion
  - Présentation et discussion sur les propositions de chacun des groupes

## Clientèle visée

- Organisations, entreprises et organismes gouvernementaux, municipaux, provinciaux et fédéraux concernés par la sécurité civile.
- Personnel travaillant en gestion, aux opérations, à la coordination, et aux interventions auprès de la population.



### Note

#### **Attestation de participation**

Pour chaque formation suivie, une attestation correspondant au nombre d'heures de participation sera émise par le Centre du savoir sur mesure de l'Université du Québec à Chicoutimi à chacun des apprenants.

Une (1) unité d'éducation continue (UEC) est attribuée pour dix (10) heures de participation à une activité d'éducation continue. Un seuil minimal de 80 % du nombre d'heures de participation par activité concernée doit être suivi pour recevoir une attestation de participation.

#### **Contrôle des présences**

Les activités sont offertes de telle façon que le CESAM contrôle la présence physique continue de chaque participant, tout au long de l'activité.